



Acte de naissance apostillée

Par **Cravero Maria Alexandra**, le **25/05/2017** à **00:39**

Bonjour Messieurs Dames,
je voudrais bien savoir quelles seraient les démarches administratives pour obtenir une acte de naissance apostillée dans la Cour d'Appel de Nancy au plus bref délai possible. Je suis née à Nancy(Vandœuvre), le 5 avril 1982 des parents argentins qui étaient là boursiers pour une période d'un an seulement, par la suite, ils sont retournés en Argentine avec moi de quelques mois...donc j'y ai toujours habité avec mes parents dans mon pays qu'est l'Argentine où j'y suis toujours demeurée et j'ai formée une famille: je me suis mariée et j'ai au présent deux enfants. Je suis médecin et je travaille en Patagonie à Comodoro Rivadavia. Je n'ai jamais réussi d'obtenir un document argentin par contre un d'étranger mais actuellement je voudrais bien obtenir mon document argentin et opter pour la nationalité argentine.Pour pouvoir accomplir cette démarche on m'exige une acte de naissance apostillée de la mairie de Nancy.

Veillez agréer chers Messsieurs Dames, mes cordiales salutations.Maria Alexandra Cravero

Par **youris**, le **25/05/2017** à **12:05**

bonjour,
l'apostille est un certificat délivré par la Cour d'appel qui authentifie un acte pour en permettre la production auprès d'une autorité étrangère, signataire de la Convention de la Haye du 5 octobre 1961. L'apostille certifie l'origine et la signature de l'acte mais ne confirme pas son contenu.

vous pouvez consulter ce lien:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1400>

salutations